



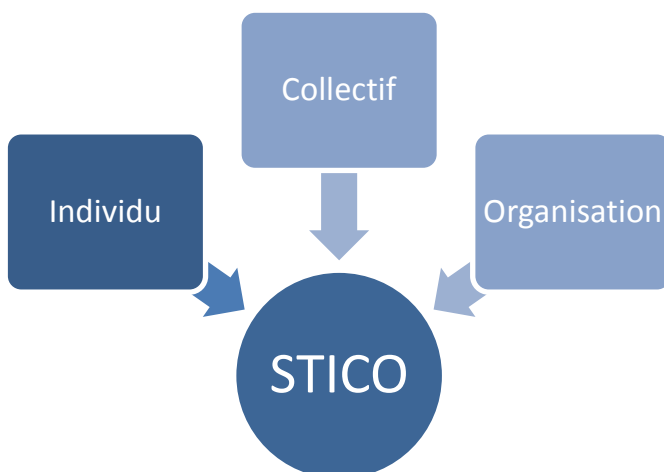
## CHAIRE UNIVERSITAIRE STICO

« SANTE AU TRAVAIL : INDIVIDU, COLLECTIF, ORGANISATION »

Les problématiques de Santé au travail deviennent un enjeu prioritaire pour les entreprises et nos sociétés modernes, notamment parce qu'elles ont des impacts humains et économiques importants.

Ainsi, les problèmes de santé au travail continuent de croître dans notre pays. Selon les statistiques de sinistralité 2010 de l'assurance maladie, les maladies professionnelles ont augmenté de 2,7% et les accidents du travail de 1,1%. L'accord national inter professionnel sur le stress au travail du 2 juillet 2008 a incité les entreprises de plus de 1000 salariés à la signature d'accords sur la prévention du stress au travail. Dans 90% des cas, les entreprises ont mis en place des moyens de dépistage mais très peu d'actions relevant réellement de la prévention du stress. Investir dans la prévention des risques psycho-sociaux permet de réduire les coûts sociaux (absentéisme, turn-over, etc.) et d'améliorer la qualité de vie au travail ainsi que la pérennité économique de l'entreprise ou de l'organisation.

L'**objectif** de la chaire universitaire STICO est d'interroger les facteurs fondamentaux liés aux problématiques de santé au travail sur les plans individuels, collectifs et organisationnels, comme les pratiques de management, l'équilibre vie privée / vie professionnelle ou les relations au travail. Il a pour ambition d'accompagner les entreprises par la préconisation de plans d'actions et de prévention innovants, en :

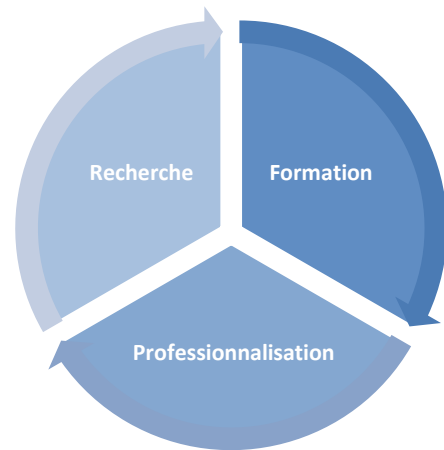


- ✓ Identifiant les indicateurs pertinents pour proposer des repères opérationnels pour les différentes formes d'entreprises (TPE, PME, Muti-sites, etc.)
- ✓ Diversifiant les outils de diagnostic et d'évaluation (recherche action, scénarisation, focus group, questionnaires, etc.), adaptés aux besoins et spécificités des entreprises
- ✓ Accompagnant la mise en place de nouveaux modèles organisationnels du travail (nouvelles pratiques de management, télétravail, open-space, etc.) qui tiennent compte des mutations et évolutions économiques



Les **projets** de la chaire universitaire STICO s'articulent autour de 3 axes : Recherche / Professionnel / Formation. Tous les programmes développés participent donc à une dynamique bénéfique, tant pour la recherche, le terrain et les entreprises, et les stagiaires de formation, permettant de :

- ✓ Développer des programmes de recherche sur le terrain, auprès des entreprises, pour mieux comprendre les problématiques de santé au travail (ex : Etudes sur les TIC au travail, etc.) ;
- ✓ Développer de nouveaux programmes de formations professionnelles dans le champ de la prévention des problématiques de santé au travail (ex : DU Conseiller en prévention, etc.) ;
- ✓ Développer de nouveaux outils de diagnostic, de gestion et de prévention des risques psychosociaux et des problématiques de santé au travail (ex : plaquettes d'informations, outils de diagnostic, etc.).



Ainsi, les **actions** de la chaire universitaire s'appuie sur des dispositifs opérationnels, illustrant les liens Recherche/Professionnel/Formation, tels que :

- ✓ L'équipe de recherche TOS « Travail, Organisation, Sujet », membre de l'unité de recherche OCeS de l'Université Catholique de Lille. Cette équipe, qui est actuellement composée d'enseignants-chercheurs, membres de la FLSH, pilote et coordonne les activités de la chaire.
- ✓ Le GRAPST « groupe de recherche appliquée en psychologie et santé au travail », qui réunit universitaires et professionnels autour de temps de réflexions et d'échanges réguliers. Ces temps prennent la forme de table-rondes ou de journées d'études organisées au sein de l'Université Catholique de Lille
- ✓ L'association « Travaillons Psy », qui réunit étudiants et professionnels et dont le projet est de développer les liens et un réseau entre les pratiques professionnels et les domaines de formation.
- ✓ L'action de formation initial dans le champ de la santé au travail, au travers du Master Travail & Santé : PsICO « Psychologie de l'Intervention et du Conseil dans les Organisations », et qui permet aux étudiants de fin de cycle d'obtenir le titre de psychologue.
- ✓ L'action de formation continue, à destination des professionnels, au travers du DU « Conseiller en prévention – Santé au travail », qui permet sur 3 ans d'atteindre un niveau d'expertise important pour les professionnels.